Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AMBASSADE DE FRANCE
EN ARMÉNIE

http://www.ambafrance-am.org

https://twitter.com/ambafr_armenie

Service de Presse

Revue de la presse arménienne du 11 décembre 2019

La République Tchèque a accepté d'extrader le neveu de l'ancien Président Serzh Sarkisian/ La presse indique que la République Tchèque a déclaré accepter d'extrader Narek Sarkisian, neveu de l'ancien Président Serzh Sarkisian vers l'Arménie. Il est accusé de possession illégale d'armes et de trafic de drogue. Pour mémoire, l'ancien Président âgé de 65 ans a été accusé de détournement de fonds la semaine dernière (cf. revue du 05 décembre 2019). Il a rejeté l'accusation qu'il considère sans fondement et politiquement motivée.

Le Parlement a voté l'interdiction de fumer dans les lieux publics/ La presse indique que le Parlement a accepté la proposition du gouvernement l'interdiction de fumer dans les cafés, restaurants, voitures et autobus et autres lieux publics d'Arménie à partir de Mars 2022. Ce projet de loi interdit également toute forme de publicité vis-à-vis du tabac en Arménie. En cas d'infraction, une amende de 50 000 à 200 000 drams (environ de 94 à 380 euros) pourra être envisagée. Cette loi, soutenue par le Ministre de la Santé, Arsen Torosian, a été soumise à l'approbation du gouvernement en février dernier. Entre le dépôt du projet et son adoption des amendements ont eu lieu notamment pour ce qui est de son entrée en vigueur. Pour les restaurateurs, cette interdiction portera préjudice à leur commerce.

La centrale nucléaire Metsamor est suffisamment sûre pour rester opérationnelle jusqu'en 2036/ La presse indique que le Ministre de l'Administration Territoriale et des Infrastructures, Suren Papikian a annoncé que la centrale nucléaire de Metsamor était suffisamment sûre pour rester opérationnelle jusqu'en 2036. Papikian a affirmé que cette centrale était « *vitale* » à l'Arménie, produisant un tiers de l'électricité en Arménie.

Le Premier Ministre Nikol Pachinian et le Président Armen Sarkissian se sont entretenus pour discuter du développement du pays/ La presse rend compte de la rencontre entre le Premier Ministre et le Président de l'Arménie durant laquelle ils sont abordés différentes problématiques dont le développement du pays. Pachinian a déclaré que l'Arménie terminait l'année avec de bons résultats économiques et qu'il existait une « *bonne ambiance de travail* » entre la Présidence, le Gouvernement et le Parlement.

Le Parlement adopte en première lecture un projet de loi sur le départ à la retraite anticipé de juges de la Cour Constitutionnelle/ La presse rend compte que le Parlement a adopté à la majorité ce projet bien que 18 membres du parti « Mon pas » se soient abstenus. Le Ministre de la Justice, Rustam Badasyan, a déclaré que ce projet de loi avait obtenu au préalable l'approbation de la Commission de Venise. Cette loi propose, entre autres, pour les juges qui démissionneraient avant le 31 janvier 2020, une mise à la retraite anticipée mais avec des prestations équivalentes à une retraite prise à l'âge légal.

Le Parlement adopte un projet de loi amendant la loi sur les enquêtes opérationnelles/ La presse rend compte que le Parlement a adopté en première lecture un projet de loi donnant le droit à la police arménienne de disposer de moyens techniques nécessaires pour mettre en place des écoutes téléphoniques. Ce projet a été déposé par le parti « Mon pas ».

L'opérateur Beeline Armenia et la startup Armenia foundation ont lancé leur projet « Startup Club »/ La presse rend compte que Beeline Armenia et Armenia foundation ont lancé leur initiative « Startup Club ». Ce projet a pour but d'aider les adolescents des régions à prendre conscience de leurs compétences entrepreneuriales et à contribuer au développement de leur responsabilité sociale. Le projet bénéficiera à près de 150 adolescents âgés de 13 à 17 ans, aux origines variées mais manifestant un intérêt commun pour l'écosystème entrepreneurial. Ils auront par ailleurs l'occasion de participer à l'évènement Sevan Startup Summit de 2020. Le PDG de Beeline Armenia, Andrey Pyatakhin, a déclaré que « *ce n'était pas la première fois qu'il mettait en œuvre des projets visant à contribuer au développement de cet écosystème en Arménie et à accroître la culture numérique chez les jeunes. Avec ce projet, nous résolvons ces deux problèmes simultanément, car ces adolescents recevront à la fois des compétences numériques et les connaissances nécessaires pour gérer une entreprise dans le présent* ».

La délégation de l'Arménie aux Nations Unies a voté contre la résolution de l'Assemblée générale sur le « problème de la militarisation de la République autonome de Crimée et de la ville de Sébastopol, ainsi que de certaines parties de la mer Noire et de la mer d'Azov »/ La presse indique que l'Arménie s'est opposée à cette résolution rejoignant ainsi la position de 19 autres Etats tels que la Chine, la Corée du Nord, l'Iran, le Venezuela, le Kirghizstan et la Biélorussie. A l'inverse 63 Etats ont appelé au retrait des troupes russes de la région. Bien que non contraignante, cette résolution reflète l'opinion de la communauté internationale.

Les Dashnak défendent leur décision d'exclure de leur rang trois activistes/ La presse indique que les Dashnak ont défendu leur décision d'exclure du parti trois activistes qui avait refusé de rallier la manifestation antigouvernementale du mois dernier. Cette décision a été prise non pas parce qu'ils n'ont pas participé à la manifestation mais parce qu'ils ont publiquement critiqué le parti Dashnak.

Rédaction : Orlane Moreau.

Hayastani Hanrapetoutioun- ***quotidien, journal officiel, tirage-6000 exemplaires ;*** *Azg*- ***hebdomadaire, tirage-3000 exemplaires ;*** *Haykakan Jamanak*- ***quotidien, tirage-6500 exemplaires ;*** *Aravot*- ***quotidien, tirage-2718 exemplaires ;*** *Jamanak*- ***quotidien, tirage- 5300 exemplaires ;*** *Hraparak*-***quotidien, tirage-3400 exemplaires ;*** *Joghovourd*-***quotidien, tirage-3500 exemplaires ;*** *Golos Arménii*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage-3425 exemplaires ;*** *Novoyé Vrémia*- ***trihebdomadaire en langue russe, tirage- 5 000 exemplaires ;*** *168 Jam*- ***hebdomadaire, tirage- 5000 exemplaires ;*** *Respoublika Arménia*- ***bihebdomadaire, journal officiel en langue russe, tirage- 1500 exemplaires.***

Cette revue de presse est une synthèse réalisée à partir de publications arméniennes parues au cours d'une journée définie et constitue un document de travail qui ne saurait en aucun exprimer le point de vue de l'Ambassade de France ou des autorités françaises. Toute reproduction de cette revue destinée notamment à une publication électronique, papier, destinée à des tiers, est soumise à autorisation de l'Ambassade de France en Arménie.